



Lyon, le 24 janvier 2018

Madame, Monsieur,

Les obsèques de Paul Bocuse auront lieu vendredi 26 janvier à 10h30 en la cathédrale Saint-Jean Baptiste.

En raison de la venue de nombreuses personnalités et de la présence attendue de nombreux proches et admirateurs, un dispositif de sécurité spécifique en matière de circulation et de stationnement sera mis en place dans votre quartier.

Vous trouverez au dos de ce courrier un plan synthétique de la zone concernée par ces différentes restrictions.

Le stationnement sera interdit dans les rues autour de la cathédrale du jeudi 25 janvier à 14h au vendredi 26 à 14h.

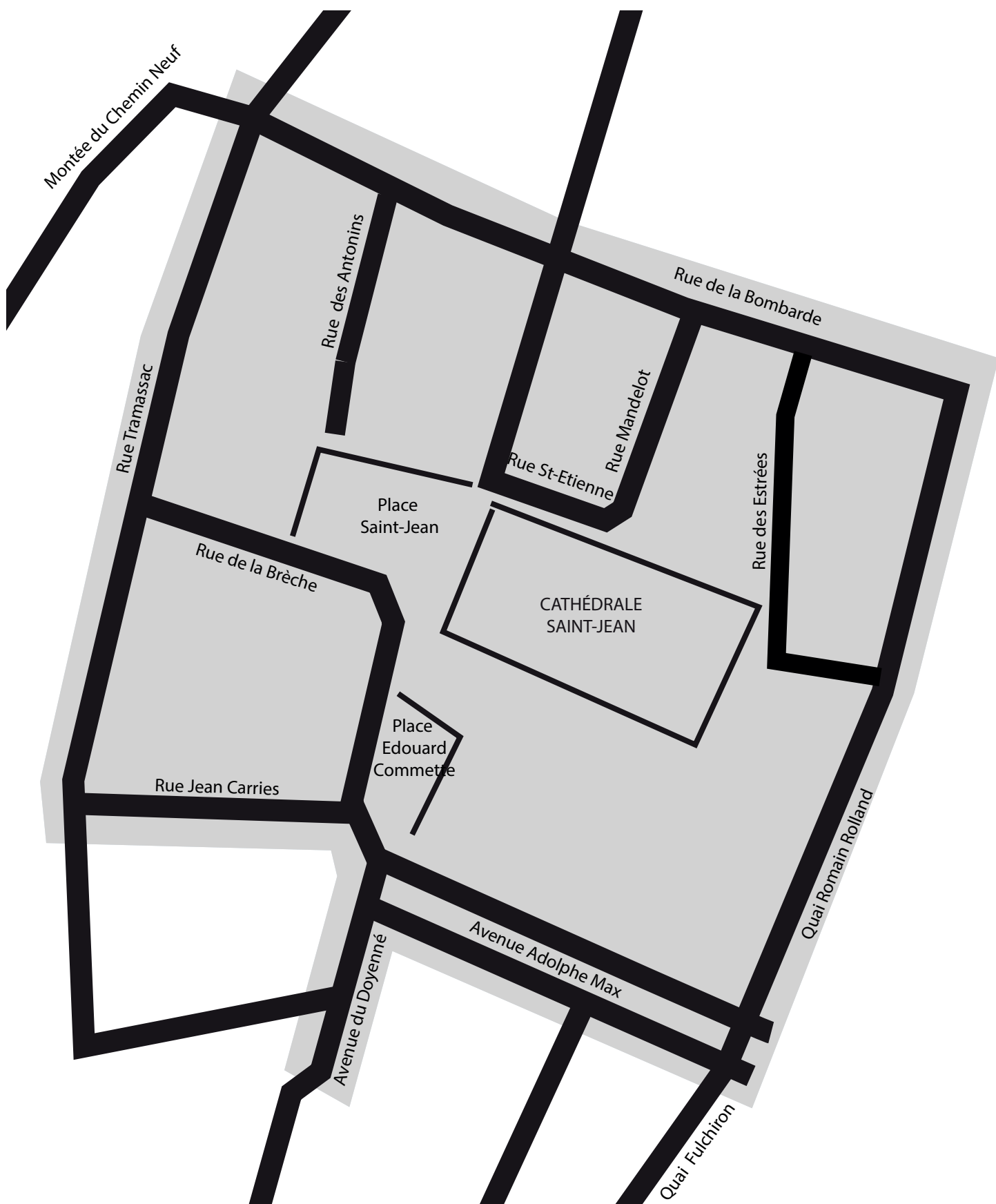
La circulation sera interdite sur ces mêmes rues, et fortement restreinte quai Romain Rolland et quai Fulchiron, le vendredi de 7h30 à 14h. Pendant cette période, la circulation rue de la Bombarde s'effectuera dans le sens ouest/est. Nous vous recommandons cependant de ne pas emprunter la montée de Chemin Neuf pour rejoindre le Vieux-Lyon.

Le quai Romain Rolland sera interdit au stationnement des véhicules (hors autocars) sur la voie de livraison située au droit du n°27 et sur la voie de tourne à gauche débouchant sur la rue de la Bombarde, le vendredi de 6h à 14h.

Des panneaux signalant ces interdictions seront installés pour informer les automobilistes. Les services de police seront également présents pour réguler la circulation sur le secteur.

Nous vous remercions par avance de votre compréhension et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de notre sincère considération.

La Mairie de Lyon



PÉRIMÈTRE IMPACTÉ PAR LE DISPOSITIF DE SÉCURITÉ